

Choc du remaniement : la ministre Oudéa-Castera part

MAINTENANT, C'EST LE **CHOC DES SAVOIRS** QU'IL FAUT RETIRER !

« Les conditions pour pouvoir avancer pour l'école n'étaient plus réunies dans l'immédiat », c'est ainsi que Gabriel Attal a justifié dans l'émission L'évènement sur France 2 le 8 février, sa décision de retirer l'Éducation nationale à Amélie Oudéa Castera (qui garde tout de même les Sports et les Jeux Olympiques), pour la confier à Nicole Belloubet qui, selon lui, « saura porter la feuille de route ».

LE MESSAGE EST CLAIR : LES MINISTRES PASSENT, MAIS LES CONTRE-RÉFORMES RESTENT.

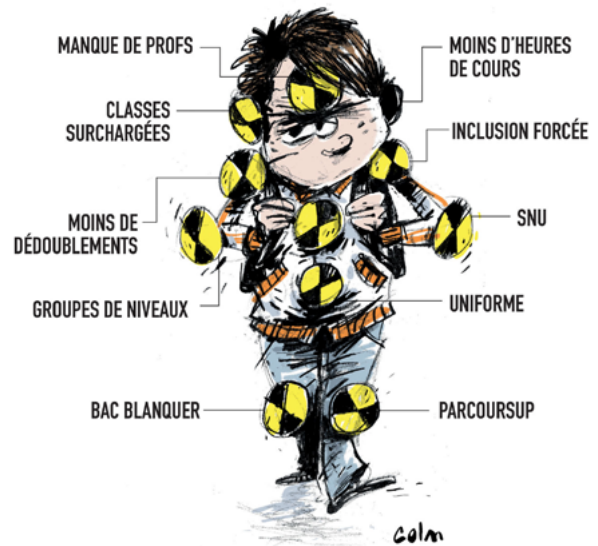
De fait, la nouvelle ministre, qui a été précédemment rectrice des académies de Limoges et de Toulouse, entre 1997 et 2005, puis garde des sceaux entre juin 2017 et juillet 2020, s'inscrit totalement dans la poursuite des contre-réformes qui, au cours des dernières décennies, n'ont cessé d'œuvrer à la déréglementation et la territorialisation de l'école. Ainsi a-t-elle affirmé dans un article publié dans la revue Après-demain en 2016, et intitulé « Supprimer le ministère de l'Éducation nationale ? », que « le système éducatif français doit évoluer vers plus de décentralisation territoriale et fonctionnelle », prônant notamment une plus grande autonomie, un rôle accru des collectivités territoriales et une « déconcentration de la gestion des ressources humaines ».

Pour Gabriel Attal, la désignation de Nicole Belloubet doit permettre d'atteindre l'« objectif absolu qui est que les mesures (qu'ils ont) prévues pour l'école, les chantiers (qu'il a) ouverts et portés en tant que ministre de l'Éducation nationale – l'établissement de l'autorité, la question des savoirs fondamentaux renforcés, élever le niveau de nos élèves et les remplacements d'absence à l'école... - puissent se décliner ».

MAIS IL Y A LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES !

D'abord parce que le départ de la ministre Oudéa-Castera signe un aveu de faiblesse de la part du gouvernement,

CHOC DES SAVOIRS



et l'échec patent du « second souffle » et autre « régénération » voulus par Macron, tout en confirmant une crise profonde à l'Éducation nationale qui voit la nomination d'une quatrième ministre en moins de six mois. Mais aussi parce que la nouvelle ministre ne croyait pas si bien dire en déclarant, avant d'être nommée, à propos des groupes de niveau, que « créer des dispositifs adaptés à chaque groupe d'élèves ne s'improvise pas et n'est possible qu'avec l'adhésion active des enseignants ».

Depuis plusieurs semaines, dans les motions et prises de positions adoptées lors de réunions d'information syndicale, ou d'assemblées générales, les enseignants ont clairement dit ce qu'ils pensent du « choc des savoirs » et des « groupes de niveau » : « Le choc des savoirs, c'est surtout le chaos des collèges », « Nous refusons les mesures du « choc des savoirs » Attal et la mise en place des groupes de niveau »...

Partout, la colère gronde contre le plan de restructura-

tion / liquidation de l'école publique que veulent imposer Macron – Attal à marche forcée. Après avoir fait grève et manifesté par milliers, le 25 janvier, sous les fenêtres de la ministre Oudéa-Castera, avec la FNEC FP-FO, les fédérations FO de l'Action Sociale (FNAS-FO), des Services Publics et de Santé (FSPS-FO), des fonctionnaires (FGF-FO) et la Confédération FO, contre l'acte 2 de l'école inclusive, les personnels étaient à nouveau des dizaines de milliers en grève et en manifestation dans tout le pays, le 1er février, à l'appel de l'intersyndicale FSU, FO, CGT, SUD, pour exiger l'augmentation des salaires, l'abandon du « choc des savoirs », l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et de la réforme de la voie professionnelle, puis ils étaient encore en grève le 6 février sur ces revendications.

Sous l'effet de cette colère et de ces mobilisations, les 6 textes sur le « choc des savoirs » présentés au Conseil Supérieur de l'Education du 8 février ont été majoritairement rejetés. L'arrêté ministériel mettant en place les groupes de niveau a été refusé par 67 voix contre, 0 voix pour et une abstention (UNAF – Union Nationale des Associations Familiales). La FNEC-FP-FO a voté contre l'ensemble des textes.

Face au rejet massif du « choc des savoirs » par les personnels, face au rejet massif de tous les textes présentés au CSE, le Premier ministre Gabriel Attal et sa nouvelle ministre de l'Education Nicole Belloubet devraient tirer les conclusions qui s'imposent et abandonner immédiatement ces mesures. Mais le chef du gouvernement choisit la provocation et le passage en force en annonçant que toutes les dispositions seront mises en place à la rentrée 2024.



Pour le SNFOLC, de même que la pseudo « école de la confiance » du ministre Blanquer était en réalité une école de la défiance et de la maltraitance, le pseudo « choc des savoirs » est en réalité une attaque contre les savoirs, contre l'école qui instruit. Le gouvernement ne nous laisse donc pas d'autre choix que celui de tout bloquer. Le SNFOLC, avec la FNEC-FP-FO, propose partout la réunion des personnels en heures d'information syndicale, en AG d'établissements, en AG de secteur regroupant des délégués de plusieurs établissements, pour discuter et organiser le blocage par la grève, si possible dans l'unité des organisations syndicales et avec les parents d'élèves pour gagner sur nos revendications. D'ores et déjà des dizaines de réunions se tiennent toutes les semaines, et sont programmées pour la rentrée des vacances d'hiver.

Dans le cadre de cette construction du rapport de force nécessaire pour mettre en échec le plan Macron-Attal de restructuration / liquidation de l'école publique, le SNFOLC appelle également les personnels à préparer la conférence nationale du 29 mars contre le « choc des savoirs », en défense des disciplines, des diplômes nationaux et du droit à l'instruction.

GROUPES DE NIVEAUX

